

■ **studio Miss. O. Sàrl**, à **Lausanne**, CH-550-1040255-3, exploitation d'un atelier d'architectes (FOSC du 25.07.2005, p. 15/2948842). Statuts modifiés le 29 juin 2009. Nouveau but: l'exploitation d'un atelier d'architectes ou similaire; l'exploitation de centres de bien-être et de bars lounges; le commerce de tout bien; les opérations immobilières (pour but complet cf. statuts). Le capital social de CHF 30'000 a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 15'000 par compensation d'une créance de CHF 15'000; il est désormais divisé en 300 parts sociales de CHF 100. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les associés-gérants Lardieri Michel, qui est nommé gérant président, et Simonet David ont maintenant chacun 150 parts de CHF 100. Selon déclaration des gérants du 29 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 12907 du 29.07.2009 / CH-550.1.040.255-3 / 05178746